

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE PASTEUR

Association Loi 1901 déclarée le 14 juin 1920 – N° SIRET 390 485 464 00015

17-21, boulevard d'Inkermann 92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex

Site Internet : www.ancienslyceepasteurneuilly.org E-mail : contact@ancienslyceepasteurneuilly.org

Procès-verbal de L'Assemblée Générale du mercredi 17 avril 2019

Désignation du Commissaire aux Comptes : Daniel CAPPE
Et de l'Assesseur : Frédéric BLANCPAIN

Rapport moral

Le président Jean ALECIAN ouvre la séance à 18H45.

Il expose que depuis le centenaire du lycée en 2014, qui a été l'occasion d'une importante activité, l'association avait connu un certain fléchissement.

- Le secrétaire Général, Henri Marchand rend compte de la campagne de mailing lancée au début 2019 : Résultats hélas décevants. Nous avons cette année 31 cotisants. Même si l'association compte quelques jeunes, un besoin de renouvellement se fait sentir. Nous allons étudier le moyen d'être efficacement présents sur les réseaux sociaux. Carine Nevejans nous proposera un plan d'action. On envisage également l'insertion d'un message dans « Neuilly - journal » pour le centenaire de l'association.
 - Néanmoins, l'association a poursuivi l'organisation annuelle du **forum des grandes écoles**. Cette année, ce sont plus de 120 étudiants des grandes écoles qui sont venus présenter leur école à près de 300 élèves de Pasteur. Les organisateurs sont Christian Maire et Pierre Heckly -Leydier.
 - L'association est toujours représentée à la **cérémonie du 11 novembre**, tradition très vivace à Pasteur.
 - L'association continue aussi à participer à la **remise annuelle des prix** en remettant le prix Henri Troyat, destiné à récompenser les talents littéraires d'un élève, ainsi que le prix Gérard Levy, récompensant un talent mathématique.
 - Les **conférences aux élèves**, tombées en sommeil depuis 3 ans, vont reprendre cette année avec une conférence de maître Bertrand Perier avocat aux Conseils et professeur d'art oratoire, prévue pour le 15 mai.
 - L'association organise depuis l'an dernier des **sorties culturelles**. La prochaine est prévue le vendredi 21 juin au musée du Luxembourg (exposition « les Nabis et le décor »).
 - Le **dîner intergénérationnel** avec les anciens de la Légion d'Honneur est arrêté depuis trois ans, faute de temps pour son organisateur, Frédéric Goldberg, handicapé par une mauvaise chute.
 - La **plaquette du lycée**, qui avait été éditée en 2017, devrait faire l'objet d'une nouvelle édition. L'affaire est à l'étude.
 - Depuis 2018, est organisée une **visite familiale du lycée**. Prochaine édition le samedi 8 juin 2019 à partir de 14h30.
 - L'association fêtera son **centenaire en 2020**. À cette occasion, un ancien élève, aujourd'hui pianiste de renommée internationale, Pierre Réach, a proposé d'offrir un récital Beethoven (2020 étant le 250^{ième} anniversaire de sa naissance). L'association organisera l'événement.
- L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral du président.

Rapport Financier

Philippe Colombé, trésorier, présente les comptes de l'association, dont on peut consulter le détail sur notre site. Les comptes sont équilibrés et la situation de trésorerie particulièrement saine. Quidus est donné unanimement au trésorier.

Le Président, Jean Alécian, remercie Christian Maire d'avoir tenu la comptabilité de l'association régulièrement depuis une quinzaine d'années. Celle-ci est désormais reprise par Philippe Colombé.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

La prochaine réunion du conseil d'administration devra prendre acte :

- des démissions de Sophie Taieb et de Jacques Goulet-Houix.
- de la fin du mandat de Henri Marchand, Secrétaire Général, qui ne souhaite pas le renouveler. L'assemblée le remercie vivement pour les nombreuses années de service rendu à l'association.
- de la fin du mandat de André Santini que l'Assemblée nomme, à l'unanimité, Membre d'honneur de l'Association.

Enfin, le président Jean Alecian ne souhaite pas renouveler son mandat, arrivé à échéance. En tant que Président Honoraire, il sera invité aux réunions du Conseil d'Administration.

Le conseil devra désigner un successeur.

L'Assemblée Générale a été close à 19H30

Rédigé par : Frédéric BLANCPAIN Assesneur

Signé : Frédéric BLANCPAIN ET Daniel CAPPE, Commissaire aux Comptes

APPEL A COTISER :

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez payer votre cotisation (20 € réduite à 10 € pour les étudiants) par virement sur le compte bancaire de l'association au Crédit du Nord :

IBAN : FR76 3007 6020 9718 8220 0020 067 BIC : NORDFRPP